

Paris

Exposition «Cadre de vie des Immeubles à vivre bois»

Du 15 au 23 mai

Adivbois, Association pour le développement des immeubles à vivre bois, présente du 15 au 23 mai l'exposition «Cadre de vie des Immeubles à vivre bois» à la Galerie au Roi à Paris. Cette exposition va dévoiler le fruit de trois années de travail collaboratif entre architectes, industriels, agences, designers, marketeurs, sous le pilotage d'Adivbois, pour aller au-delà de l'immeuble conventionnel, en liant construction et architecture, structure et aménagement, écologie et économie... avec le bois comme point d'orgue.

Seront exposés trois prototypes, synonymes de trois solutions. Les trois prototypes (échelle 1) développés par des industriels apportent, à travers des éléments modulaires d'agencement, des réponses aux grands enjeux que sont l'évolutivité, l'adaptabilité et la réversibilité des espaces. Pour passer du concept à la réalité, cet événement repose sur la mise en scène de ces trois prototypes, au travers d'une exposition. Des visites guidées et des ateliers dédiés aux professionnels, permettront d'échanger avec les acteurs du projet sur leur retour d'expérience et de formaliser concrètement des solutions et des offres produits.

• **Contact :** info@adivbois.org
tél. 01 44 68 18 26.

Paris

Remise des prix de la première édition du concours Archi'bois

16 mai

Le Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt et l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine ont lan-

cé Archi'bois, premier concours d'architecture bois destiné aux étudiants architectes, ingénieurs et paysagistes en France. Sujet on ne peut plus d'actualité, notamment suite au tragique incendie de la cathédrale Notre-Dame, où plusieurs propositions visant à reconstruire une structure bois qui soit moderne, légère et conçue avec des techniques contemporaines ont été avancées.

Le bois est par ailleurs de plus en plus prisé dans les projets de logements mais aussi de bureaux, un défi reste à relever : la construction d'un bâtiment en hauteur mettant à l'honneur cette matière. Parmi les 300 étudiants inscrits, 10 groupes d'étudiants finalistes ont été sélectionnés afin de présenter leur projet auprès du jury, le 16 mai prochain, au Pavillon de l'Arsenal. La cérémonie de remise des prix se tiendra à partir de 18h30.

3 prix sont en jeu :
1^{er} prix : 5.000 euros ;
2^e prix : 4.000 euros ;
3^e prix : 3.000 euros.

• www.paris-valdeseine.archi.fr

Allemagne

Interzum propose une nouvelle offre

Du 21 au 24 mai

A l'occasion de la prochaine édition d'Interzum, qui aura lieu du 21 au 24 mai prochain, avec plus de 1.700 exposants attendus venus de 60 pays, les organisateurs proposeront cette année pour la première fois à ce salon de référence mondiale des fournisseurs de l'industrie du meuble les visites guidées «Guided Tours». Celles-ci offriront en seulement une heure et demie un aperçu condensé d'une sélection de nouveaux produits en rapport avec les principaux thèmes tendance – des surfaces intelligentes à la fusion d'espaces de vie et jusqu'à l'efficacité requise pour un meilleur confort de sommeil. À cela s'ajoutera «Follow the red line», une visite guidée des aires spéciales. On notera que le nombre

de participants est limité. «Notre objectif est de délivrer aux visiteurs des informations condensées de la manière la plus individuelle possible. Avec les «Guided Tours» et «Follow the red line», nous voulons cette année répondre mieux encore aux attentes des professionnels, soucieux de visiter encore plus efficacement le salon», a déclaré Maik Fischer, directeur d'Interzum. Pour que les participants à ces visites en retirent le plus grand bénéfice, leur nombre est limité à 20 par visite. Les professionnels désireux d'y participer doivent se présenter un quart d'heure avant le début de la visite respective au comptoir d'inscription du Service Center, partie nord du boulevard du parc des expositions. Une inscription préalable est possible uniquement le jour même de la visite choisie. La participation aux visites est gratuite.

• **Contact :**
Tél +49 221 821-2627
m.majerus@koelnmesse.de
www.koelnmesse.com

Auvergne-Rhône-Alpes

Revue de projets construction bois local

22 mai

Dans le cadre du projet européen CaSCo (Carbon Smart Communities), Fibois 42, en partenariat avec Fibois Auvergne Rhône-Alpes, organise une revue de projets de bâtiments en bois local qui aura lieu le 22 mai à 15h30, à l'antenne du département de la Loire, située au 53 rue de la République, 42600 Montbrison.

Le projet CaSCo, qui rassemble des partenaires de l'ensemble de l'arc alpin (Slovénie, Italie, Autriche, Allemagne, France) vise à valoriser l'utilisation du bois régional bas carbone dans la construction. Lors de cette conférence, 3 projets Ligériens en cours de réalisation seront présentés par la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, et les entreprises de construction bois, à savoir : Cantine scolaire à Saint-Genest-Lerpt (entreprise

de charpente : JB Massardier), extension de la MFR du Parc à Montbrison (entreprise de charpente : Les garçons du bois), lotissement la Madeleine à Montbrison (entreprise de charpente : Lignatech).

• www.fibois42.org

Nouvelle-Aquitaine

Journée FCBA découverte bois extérieur

22 mai

Une journée de découverte sur le bois extérieur est organisée le 22 par le pôle construction de l'institut technologique FCBA à Bordeaux. Des experts aborderont les sujets liés au bois destiné à l'extérieur, à la maîtrise de sa durabilité, aux classes d'emploi et au traitement de sa préservation. Sera également traitée la maîtrise des finitions sur support bois, la technique internationale des bois tropicaux ainsi que les nouvelles innovations. Les participants auront l'occasion d'échanger avec des spécialistes autour d'un cocktail déjeunatoire. La journée se terminera par une visite des laboratoires du pôle construction FCBA.

• www.ameublement.com

Pour figurer dans "Agenda"

Les organismes, privés ou publics, qui désirent publier un communiqué dans cette rubrique "Agenda", doivent faire parvenir leurs textes à la rédaction du journal, au plus tard dix jours avant la date de publication souhaitée. Les fax et mails ne demandent pas de confirmation par courrier.